

**Report to/Rapport au :
and Council / et au Conseil**

November 4, 2020 / 4 novembre 2020

Submitted by/Soumis par :

Matthew Luloff, Chair / Président, Ottawa Public Library Board / Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa and Danielle McDonald, Chief Executive Officer / Directrice générale, Ottawa Public Library / Bibliothèque publique d'Ottawa 613.580.2424, x32189 / danielle.mcdonald@bibliooottawalibrary.ca

Contact Person / Personne-ressource :

**Anna Basile, Division Manager, Corporate Services
(613) 580-2424 x 32335 Anna.Basile@bibliooottawalibrary.ca**

CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Ref N°: .

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY: 2021 DRAFT BUDGET ESTIMATES

**OBJET: BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA : PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DE 2021**

REPORT RECOMMENDATION

That City Council receive and table the Draft 2021 Ottawa Public Library Board Operating and Capital Budget for consideration by Council in Committee of the Whole on December 9, 2020.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal reçoive et dépose les prévisions budgétaires de fonctionnement et des immobilisations de 2021 de la Bibliothèque publique d'Ottawa, en vue de l'étudier en comité plénier le 9 décembre 2020.

BACKGROUND

As per the *Public Libraries Act*, the Ottawa Public Library (OPL) Board is required to submit annually, on or before the date and in the form specified by Council, operating and capital budget estimates. Final budget approval is granted by Ottawa City Council. At its meeting of October 14, 2020, Council approved budget directions and timelines to

guide City staff, boards, and agencies in the development of the 2021 budget. In 2021, Ottawa Public Library (OPL) will receive its pro-rated share of no more than a two and one-half percent increase of City-Wide tax supported levies. This represents an increase of \$2.130M to OPL's funding envelope.

The development of the OPL 2021 draft budget is the result of a collaborative process through which financial requirements and corporate initiatives are considered in a cohesive corporate planning process. The process focuses on long term stability and ensuring the continued delivery of key services that enhance Customer and Employee experiences.

DISCUSSION

The Ottawa Public Library (OPL) Board is responsible for the preparation and recommendation of a draft budget to be presented to Council. Council is responsible for the review and approval of the OPL draft budget estimates.

1. Proposed 2021 Draft Operating Budget

The 2021 Draft Operating Budget request represents an increase of \$2.130 million and a reduction of one Full Time Equivalent (FTE) over the 2020 net requirement. Document 1, Table 2 summarizes the OPL's proposed 2021 Draft Operating Budget.

2. Proposed 2021 Draft Capital Budget

The 2021 Draft Capital Budget total program request is \$4.095 million (including lifecycle, accessibility requirements, and non-development charges funding, and excluding \$405K in Library Development Charges funding). This amount is within the prescribed capital allocation including all one-time transfers to operating. Document 1, Table 3, summarizes OPL's proposed 2020 Draft Capital Budget.

3. Next Steps

Staff will seek approval of the 2021 Draft Operating and Capital Budget at the OPL Board meeting in December.

RURAL IMPLICATIONS

There are no rural implications to implementing the recommendations in this report.

CONSULTATION

Additional consultation will be available via the regularly scheduled monthly Ottawa Public Library Board meeting on December 1, 2020, as well as through OPL's regular print and electronic feedback channels.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide report.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments to implementing the recommendations in this report.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

The risks inherent in adopting requests in this report would have an adverse impact on the following:

- Removal of economic barriers to Library services through the adoption of a Materials Recovery Model supports the principles of inclusion and accessibility and is in direct support of the Ottawa Public Library Board Strategic Statement that "By 2023, we will increase the number of active cardholders 25% by improving OPL's community relevance."
- Funding for the further development of Library Services in the east urban area responds to growth within the city and capitalizes on available DC funding collected within the regulations of the DC Act. The use of DC funding, to the extent that it can be afforded, is advisable in shifting financial burden away from tax-based funding.
- Funding the study of Library service needs in the Carlington community informs decision-making and may result in the capitalization of an opportunity to effectively re-utilize portions of a City facility while increasing accessibility to Library services.
- Revised user fees ensure that a cost recovery approach to fees remains accurate and consistent and that resident and non-resident fees for Library services are comparatively fair and reflective of current tax rate contributions to Library services by taxpayers in the City of Ottawa.

FINANCIAL IMPLICATIONS

The financial implications associated with the recommendations in this report are that fees revenue in the amount of approximately \$725K per year will no longer be collected for library materials returned after their due date. Further, as a result of the removal of

this revenue expectation, financial forecasting and planning for future years will be more accurate and year-end financial results will no longer suffer from under performance of actual user fees collected when compared to planned user fees.

ACCESSIBILITY IMPACTS

Accessibility to Library services will be increased if the recommendations of this report are approved. Economic barriers will be removed as a result of the adoption of a Materials Recovery Model. In addition, funding the study of Library service needs in the Carlington community may also increase accessibility to Library services.

ENVIRONMENTAL IMPLICATIONS

There are no environmental implications in implementing the recommendations in this report.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

There are no technology implications in implementing the recommendations in this report.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

The draft OPL 2021 Operating and Capital Budget supports the Council Strategic Priority of Thriving Communities by promoting safety, culture and social and physical well-being for our residents.

SUPPORTING DOCUMENTATION

Document 1 Ottawa Public Library Report to the Board on the 2021 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast

Document 2 Ottawa Public Library 2021 Draft Operating and Capital Budget Book

DISPOSITION

Draft budget estimates for Ottawa Public Library are forwarded to the Ottawa Public Library Board for consideration on December 1, 2020 and further consideration by Council in Committee of the Whole on December 9, 2020 as part of the budget process.

Rapport au / Report to :

et au Conseil / and Council

4 novembre 2020 / November 4, 2020

Soumis par / Submitted by :

Matthew Luloff, Président / Chair, Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa / Ottawa Public Library Board et Danielle McDonald, Directrice générale / Chief Executive Officer, Bibliothèque publique d'Ottawa / Ottawa Public Library 613-580-2424, poste 32189 / danielle.mcdonald@bibliooottawalibrary.ca

Personne-ressource / Contact Person :

*Anna Basile, directrice, Services organisationnels
613-580-2424, poste 32335 Anna.Basile@bibliooottawalibrary.ca*

CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

N° réf. : .

**OBJET : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA : PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DE 2021**

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY: 2021 DRAFT BUDGET ESTIMATES

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal reçoive et dépose les prévisions budgétaires de fonctionnement et des immobilisations de 2021 de la Bibliothèque publique d'Ottawa, en vue de l'étudier en comité plénier le 9 décembre 2020.

REPORT RECOMMENDATION

That City Council receive and table the Draft 2021 Ottawa Public Library Board Operating and Capital Budget for consideration by Council in Committee of the Whole on December 9, 2020.

CONTEXTE

Selon la Loi sur les bibliothèques publiques, le conseil d'administration (C.A.) de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) est tenu de fournir annuellement, à la date prévue ou avant et sous la forme précisée par le Conseil municipal, des prévisions budgétaires de fonctionnement et d'immobilisations. L'approbation budgétaire finale est accordée par le Conseil municipal d'Ottawa. À sa réunion du 14 octobre 2020, ce dernier a approuvé des orientations et des échéanciers visant à guider les employés

municipaux ainsi que les conseils et organismes de la Ville dans l'élaboration du budget municipal de 2021. Pour l'année 2021, la BPO recevra sa part, calculée au prorata, des revenus générés par l'augmentation des taxes à l'échelle de la ville, laquelle ne dépassera pas 2,5 %. Cela représente une augmentation de 2,130 M\$ de l'enveloppe budgétaire de la BPO.

Le budget provisoire 2021 de la BPO résulte d'un processus collaboratif qui visait à soumettre les besoins financiers et les initiatives de l'organisation à un exercice de planification global et cohésif. Dans cet exercice, l'accent est mis sur la stabilité à long terme et sur la prestation continue des principaux services qui viennent enrichir l'expérience des employés et des clients.

ANALYSE

Le C.A. de la BPO doit préparer un budget provisoire et en faire la recommandation au Conseil municipal, budget que ce dernier examinera en vue de l'approbation finale.

1. Budget de fonctionnement provisoire 2021

Le budget de fonctionnement provisoire 2021 représente une augmentation de 2,130 M\$ et implique la suppression de un équivalent temps plein (ETP) par rapport aux besoins nets de 2020. On trouve un résumé de ce budget provisoire dans le tableau 2 du document 1.

2. Budget d'immobilisations provisoire 2021

Le budget d'immobilisations provisoire 2021 prévoit des dépenses de programme de 4,095 M\$ (comprend le cycle de vie, les exigences d'accessibilité et le financement non lié aux redevances d'aménagement, mais non celui issu des redevances d'aménagement pour la Bibliothèque de 405 k\$). Cette somme reste dans les limites du montant alloué à la BPO pour les immobilisations, y compris les transferts ponctuels pour le fonctionnement. Le budget d'immobilisations provisoire de la BPO pour 2021 est résumé dans le tableau 3 du document 1.

3. Prochaines étapes

Le personnel fera approuver les budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 à la réunion du C.A. de la BPO en décembre.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la mise en œuvre de la

recommandation du présent rapport.

CONSULTATION

Le processus de consultation se poursuivra dans le cadre de la réunion mensuelle ordinaire du C.A. prévue le 1^{er} décembre 2020, de même que par l'intermédiaire des canaux imprimés et électroniques habituels de la BPO.

COMMENTAIRES DU OU DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Le présent rapport concerne l'ensemble de la ville.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

L'admission des demandes énoncées dans le présent rapport poserait des risques relativement à ce qui suit :

- L'élimination des obstacles pécuniaires qui entravent l'accès aux services de la Bibliothèque, grâce à un modèle de récupération des articles, servira les principes d'inclusivité et d'accessibilité et cadrera directement avec l'énoncé stratégique du C.A. militant pour une augmentation, d'ici 2023, du nombre de titulaires de carte actifs de 25 % en misant sur la pertinence de la BPO pour la communauté.
- Le financement de l'élargissement des services de la Bibliothèque dans le secteur urbain Est répondra à la croissance de la ville; il proviendra des recettes disponibles générées par les redevances d'aménagement, perçues en vertu de la réglementation de la Loi sur les redevances d'aménagement. L'utilisation des redevances d'aménagement, lorsqu'il sera économiquement viable de le faire, réduira la nécessité de se tourner vers l'imposition foncière.
- Le financement d'une étude sur les besoins en services de bibliothèque dans Carlington orientera la prise de décisions et permettra de saisir les occasions de réutiliser de façon efficace des parties d'une installation de la Ville tout en élargissant l'accessibilité aux services de la Bibliothèque.
- La révision des frais d'utilisation permettra d'assurer le caractère approprié et cohérent de l'approche utilisée pour couvrir les dépenses, et garantira que la différence entre les frais imposés aux résidents et ceux imposés aux non-résidents est juste et qu'elle reflète la contribution fournie par les payeurs de taxes pour financer les services de la Bibliothèque.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

L'application de la recommandation du présent rapport aura des répercussions financières, puisque la suppression des frais de retard signifie une perte de recettes de 725 k\$ par année. Par ailleurs, l'élimination de cette source de revenus se traduira par une plus grande exactitude dans les projections et la planification financière, et par une meilleure prévisibilité des résultats de fin d'exercice, qui ne seront plus tributaires de l'écart entre les frais d'utilisation projetés et réels.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Si la recommandation du présent rapport est approuvée, l'accès aux services de la Bibliothèque s'en trouvera élargi. Le modèle de récupération des articles permettra d'éliminer les obstacles pécuniaires, et l'étude des besoins en services de bibliothèque dans Carlington pourrait aussi contribuer à l'élargissement de l'accès.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Les budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 de la BPO cadrent avec la priorité stratégique du Conseil municipal consistant à créer des quartiers prospères en faisant la promotion de la sécurité, de la culture et du bien-être social et physique des résidents.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans

Document 2 Livre des budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 de la Bibliothèque publique d'Ottawa

SUITE À DONNER

L'ébauche du budget prévisionnel de la Bibliothèque publique d'Ottawa est soumise à l'examen du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa le 1er décembre 2020, puis à l'examen du Conseil en comité plénier le 9 décembre 2020 dans le cadre du processus budgétaire.